



Cofinancé par
l'Union européenne



Accompagner les garages et loueurs de l'économie sociale et solidaire

Guide à destination des candidats

2026 – 1^{ère} promotion

1. Présentation du Réseau Agil'ess

Le Réseau Agil'ess est le réseau national des garages et loueurs solidaires. Face aux problématiques rencontrées par les garages et loueurs solidaires, ces derniers se sont réunis en 2016 pour créer le Réseau Agil'ess.

Notre association accompagne leur professionnalisation et leur développement sur l'ensemble du territoire national, pour permettre l'accès à la mobilité pour tous. Elle bénéficie aujourd'hui de l'expertise d'une soixantaine de garages et loueurs solidaires, dont certains œuvrent depuis plus de 25 ans auprès des personnes précaires et sans emploi.

2. Présentation du programme

Au travers de ce programme, le Réseau Agil'ess va **accompagner 12 entreprises de l'économie sociale et solidaire** pour leur permettre de créer ou renforcer un service de mobilité solidaire, comme la location sociale (voitures, deux roues, vélos, etc.), la réparation sociale, le transport solidaire, la vente de véhicule à tarif social ou l'animation d'ateliers pédagogiques liés à la mobilité.

Chaque entreprise lauréate rejoindra une promotion de 6 à 8 structures. Elle sera accompagnée tout au long d'un parcours de 7 mois, répartie en trois modules :

- **1° Acculturation et conception** : introduction aux enjeux et principes de la mobilité solidaire, appropriation des principes d'innovation sociale et prise en compte des dimensions environnementales dans le modèle économique ;
- **2° Mise en l'action** : construction d'un plan d'action concret, opérationnel et directement mobilisable ;
- **3° Suivi individualisé** : accompagnement sur mesure, adapté aux spécificités territoriales et aux besoins propres de chaque structure.

L'ingénierie pédagogique utilisée a été développée grâce à notre expertise en accompagnement. Ainsi, nous utiliserons différents outils et méthodes comme :

- Des actions d'accompagnement et de formation collectives ;
- Des échanges collectifs entre pairs, comme le codéveloppement et transfert de savoir-faire ;
- Des temps individuels pour personnaliser notre accompagnement aux besoins de chaque porteur de projet (ex. prise en compte des caractéristiques du territoire et de l'écosystème partenarial, renforcement des compétences du porteur de projet, etc.).

Le calendrier

Le dépôt des candidatures pour intégrer la première promotion est ouvert à partir du 29 avril 2026, **jusqu'au 20 mai 2026 à 19h**.

Un webinar d'information à destination des candidats est organisé le mercredi 6 mai à 14h. L'inscription est possible via le formulaire suivant : [Inscription webinar d'information FSE+ 2026](#)



L'annonce des lauréats de la première promotion aura lieu le 29 mai 2026.

La première promotion sera accompagnée entre **juin et décembre 2026**.

La seconde promotion sera accompagnée à partir de septembre 2026.

3. Présentation de l'appel à porteur de projets

Les critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les structures candidates doivent répondre aux critères suivants :

- La structure doit être une entreprise de l'ESS, selon la loi ESS du 31 juillet 2014 (association, entreprise ayant un agrément ESUS, coopérative, etc.) ;
- Elle doit avoir à minima une personne dédiée au projet, qui s'engage à suivre l'intégralité du programme (1 à 3 personnes pourront participer au programme par lauréat) ;
- Elle s'engage à mettre en œuvre des actions pour l'égalité femmes-hommes, l'égalité de genre, et la lutte contre toute forme de discriminations ainsi que des actions pour transition écologique ;
- Le dossier de candidature doit être complet, avec l'ensemble des pièces jointes demandées.

Aucune condition d'adhésion au Réseau Agil'ess n'est requise pour candidater au projet : l'adhésion ne sera ni un critère de sélection ni un facteur favorisant la sélection des porteurs de projet. Les adhérents du Réseau Agil'ess ont la possibilité de candidater, comme toute entreprise de l'ESS.

Les critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées par un jury composé de représentants des entreprises de l'ESS portant un garage ou loueur solidaire, d'acteurs de la mobilité et de financeurs de la mobilité solidaire. Elles seront notées sur les 5 critères suivant :

- a) Capacité de la structure à repérer et évaluer les besoins en mobilité solidaire du territoire
- b) Capacité à comprendre et mobiliser l'écosystème partenarial (prescripteurs, financeurs, etc.)
- c) Capacité à quantifier les besoins humains et matériels pour mettre en œuvre le projet (RH, locaux, etc.)
- d) Capacité à identifier et concevoir le modèle économique du projet
- e) Besoin d'accompagnement identifié et cohérence des attentes avec l'accompagnement proposé dans ce programme

Chaque critère sera noté de 0 à 4 en fonction d'une grille d'évaluation prédéfinie.

Déposer ma candidature

Les candidatures sont à déposer en ligne, via le formulaire accessible sur le site internet du Réseau Agil'ess : [Formulaire de candidature FSE+ 2026](#)

Le dépôt des candidatures pour intégrer la première promotion est ouvert à partir du 29 avril 2026, **jusqu'au 20 mai 2026 à 19h**.

Avant de déposer votre candidature, nous vous invitons :

- À télécharger les modèles de budget accessible sur le site internet du Réseau Agil'ess
- À rédiger un brouillon de votre candidature sur un document Word – vous pouvez télécharger la liste des questions en Word sur le même lien
- À préparer les pièces jointes (en PDF)

Après dépôt de votre candidature, vous recevrez un email de confirmation ainsi qu'une copie du dossier déposé.

Le programme est gratuit pour tous les lauréats. Il est financé grâce au soutien du Fonds Social Européen. Les lauréats ne supporteront que les coûts annexes (déplacement lors des temps forts, hébergement et nourriture).

Si vous avez des questions, nous vous invitons à vous inscrire au [webinaire d'information](#) organisé le mercredi 6 mai à 14h, ou à nous contacter par email via le formulaire suivant : <https://www.agiless.fr/contact/>.